



M. Jean-Marc AMBROSINI
Directeur des Ressources Humaines SNCF
2, place aux Etoiles
93633 LA PLAINE ST DENIS Cedex

A St Denis, le Lundi 27 Février 2017.

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

À la suite de la DCI du 17 Février 2017 et de la Réunion de Concertation du 22 Février 2017 qui n'a apporté aucune réponse satisfaisante aux revendications exprimées par SUD-Rail, conformément à l'article L.2512-2 du Code du Travail, la Fédération SUD-Rail dépose **un préavis de grève qui débutera le Dimanche 05 Mars 2017 à 20h00 et prendra fin le Mardi 07 Mars 2017 à 08H00.**

Ce préavis couvre l'ensemble des salariés du CC GPF.

Le préavis couvre également tous ceux susceptibles de les remplacer pendant la période de grève.

Dans la continuité de la démarche de concertation immédiate,

Ce préavis est motivé par :

- **La fin de la répression syndicale, l'annulation des sanctions et le retrait des procédures juridiques en cours à l'encontre de nos adhérents/militants/élus ou sympathisants.**
- **Des initiatives dans chaque région et dans chaque instance afin de combattre et de trouver des solutions sur cette question de la répression et de la discrimination syndicale.**
- **L'arrêt de la discrimination au déroulement de carrière et à la mobilité choisie subit par nos militants qui se voient refuser des promotions et des mutations au titre de leur engagement syndical.**

Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir monsieur le directeur, nos salutations syndicales.

Pour la Fédération SUD-Rail:

TRIBOUZIO P